

Maisons-Alfort, le 30 janvier 2004

AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif aux risques liés aux éventuels flux migratoires d'oiseaux sauvages de l'Asie du Sud-Est vers l'Europe

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Lors de la réunion tenue le mardi 27 janvier 2004 sous la présidence de Monsieur Charpy, conseiller auprès du Premier ministre, il a été demandé à l'Afssa d'analyser les risques liés aux éventuels flux migratoires d'oiseaux sauvages de l'Asie du Sud-Est vers l'Europe.

Plusieurs questions ont donc été examinées avec la collaboration de scientifiques de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) qui ont été sollicités par l'équipe du laboratoire de l'Afssa Ploufragan, à savoir :

- 1) quelles espèces sont susceptibles de migrer du Sud-Est asiatique en Europe ?
- 2) à quelle période ?

sachant qu'en cas d'existence de migrations, il devait aussi être étudié :

- 3) si ces espèces pouvaient jouer un rôle de vecteur biologique (ou simplement mécanique) des virus influenza,
- 4) et, en cas de risque, quelle surveillance pouvait être envisagée :
 - 4.1) sur les espèces infectées initialement,
 - 4.2) sur les espèces d'oiseaux qu'elles auraient pu infecter secondairement en partageant leur biotope.

Les conclusions sont les suivantes :

A leur connaissance, il n'y a aucune espèce d'oiseaux qui migre du Sud-Est asiatique en Europe. Tout au plus des oiseaux égarés ont pu être observés, mais il s'agit d'observations exceptionnelles dont il est parfois difficile de vérifier l'origine (oiseaux échappés d'élevage en Europe ou bien un individu venant réellement du Sud-Est asiatique ?). En conséquence, la probabilité qu'un oiseau sauvage vienne du Sud-Est asiatique est extrêmement faible, voire négligeable.

Toutefois, si un tel cas (accidentel) devait se produire, il ne pourrait se dérouler que suivant le schéma suivant, à savoir celui d'un oiseau se reproduisant en Sibérie à la limite de deux populations ayant des voies de migration différentes. Après avoir hiverné en Indochine durant l'hiver H, l'oiseau se reproduirait en Sibérie, puis viendrait hiverner en Europe durant l'hiver H+1 en suivant un groupe d'oiseaux de l'autre population. Ce serait le cas exceptionnel avec un décalage d'une année, mais avec un parcours indirect.

En conclusion, il n'y a pas de risque immédiat en considérant qu'un oiseau sauvage éventuellement égaré en Europe ne serait pas infecté puisqu'il aurait séjourné en Asie au cours de l'hiver 2002-2003, période durant laquelle la situation eu égard à l'influenza aviaire n'était pas anormale. Et pour l'hiver prochain 2004-2005, si ce risque n'est en théorie pas complètement nul (cf. scénario précédemment évoqué), le cumul d'évènements est peu probable car il faudrait :

- que l'oiseau éventuellement infecté au cours de l'hiver 2003-2004 survive à ce virus hautement pathogène,
- que cet oiseau infecté "porteur sain" survive après le stress de la migration de retour du Sud-Est asiatique,
- que cet oiseau infecté revenu vivant du Sud-Est asiatique soit encore excréteur lorsqu'il serait en contact avec une autre population d'oiseaux migrant normalement en Europe ou lorsqu'il se reproduirait à condition que l'infection n'altère pas sa capacité à se reproduire,
- ou que l'environnement qu'il a contribué à contaminer, le soit encore,
- enfin, que les jeunes qui naîtraient se contaminent effectivement et survivent,
- ou que cet oiseau infecté égaré contamine les populations migrant normalement en Europe.

L'ensemble de ces conditions rend donc ce risque négligeable. A ce titre, il convient aussi de rappeler que malgré les cas d'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 régulièrement enregistrés à Hong Kong depuis 1997, liés très vraisemblablement à la situation en Chine continentale, des virus hautement pathogènes appartenant à ce sous-type viral n'ont pas été rapportés en Europe.

Monique ELOIT